

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION

**ENQUETE D'EVALUATION DE LA DEUXIEME SEMAINE D'ACTION
DE SANTE ET DE NUTRITION INFANTILE ET MATERNELLE
(SASNIM 2) DU 09 AU 12 DECEMBRE 2010 ET DE LA COUVERTURE
DES VACCINATIONS PEV DE ROUTINE**

MANUEL D'INSTRUCTIONS DE L'AGENT ENQUETEUR

janvier 2011

SOMMAIRE

1. Contexte, justificatifs et objectifs de l'étude	1
2. Champ de l'enquête et population cible	2
3. Méthodologie de choix de ménages à enquêter.....	3
3.1 Echantillonnage.....	3
4. Collecte des données (contrôleurs et agents enquêteurs).....	4
5. Instructions pour le remplissage du questionnaire	4
5.1. Identification	5
5.2. Renseignements généraux	5
5.3. Renseignements sur la collecte	7
5.4. Renseignements sur la saisie	7
5.5. Observations.....	13
5.6. Identification des enfants du ménage : IE	7
5.7. Connaissances, Attitudes et Pratiques des Parents sur la Vaccination: CAPV.....	9
Les questions CAPV11 à CAPV14 concernent le répondant aux questions de ce module. Elles permettent de collecter les caractéristiques (lien de parenté, âge, sexe, niveau d'instruction du répondant à ce module).	Erreur ! Signet non défini.
5.8. Vaccinations Infantiles contre la Rougeole : VAR	Erreur ! Signet non défini.
5.9. Raisons de non Vaccination contre la Rougeole pendant la Campagne : RNV.....	12
5.10. Vaccination infantiles contre la poliomyélite : VP	Erreur ! Signet non défini.
5.11. Distribution de la Vitamine A et du déparasitant : DVA	Erreur ! Signet non défini.
5.12. Administration du TPI aux femmes enceintes	12
5.13. Vaccination de routine : MV	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION.....	14
Annexe 1 : Le tableau de nombres aléatoires	Erreur ! Signet non défini.

1. Contexte, justificatifs et objectifs de l'étude

Les indicateurs de santé au Cameroun restent anormalement faibles, malgré le développement des interventions isolées : le taux de couverture vaccinale reste inférieure à 90%, la supplémentation en vitamine A est faible chez les enfants de 12 à 59 mois (19,1%) et les femmes en post partum immédiat (48,61%) dans les activités de routine, la couverture des districts en PCIME est faible (39/174), l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides est faible de l'ordre de 14,7% chez les femmes enceintes¹ et de 13%² chez les enfants de moins de 5 ans. En matière de VIH/SIDA, l'approche district en PTME n'est effective que dans 30 sur 174 districts. La couverture en PTME de toutes les grossesses attendues est estimée à 12% en 2007³.

Selon le Rapport de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS III) 2004, au Cameroun, environ un enfant sur sept meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans soit un taux de mortalité de 142 pour 1.000 naissances vivantes et 669 femmes sur 100.000 meurent en donnant la vie. Le taux d'accouchement par un personnel assisté est de 58%. Le taux de couverture en CPN1 est de 83%. La prévalence contraceptive est de 13% (méthodes modernes). Toute les deux heures, il y a une femme qui meure dans notre pays en donnant la vie. Cette situation préoccupante est la cause directe des ravages dus à six principales affections parmi lesquelles le paludisme, ses complications (50% de morbidité et 40% de cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans) et des maladies infectieuses (rougeole, infections respiratoires aiguës, diarrhée et VIH/Sida) sur fond de malnutrition.

Au Cameroun, la carence en vitamine A affecte environ 40% des enfants de moins de cinq ans et contribue pour 29% à la mortalité infanto juvénile. Faute d'intervention, cette carence entraînera les décès d'environ 10.600⁴ enfants chaque année.

Le Gouvernement du Cameroun, dans le Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté et dans la Stratégie Sectorielle de Santé, a retenu les différentes interventions suscitées comme étant des stratégies devant contribuer à la réduction de la mortalité infantile et maternelle.

Les vers intestinaux constituent un important problème de santé publique, et on estime que plus des deux tiers de la population camerounaise sont infectées. Les enfants sont les plus touchés et ont les charges parasitaires les plus élevées. En plus des graves morbidités dues aux helminthiases intestinales, ces infections causent l'anémie et fragilisent la santé de l'enfant, le rendant ainsi plus vulnérable à d'autres maladies, notamment le paludisme. Ceci accroît la morbidité et la mortalité des jeunes enfants.

C'est fort de ces constats que le Ministère de la santé publique organise du 25 au 28 novembre 2010 dans la région du Sud et du 09 au 12 décembre dans les neuf autres régions du territoire national la deuxième semaine d'actions de santé et de nutrition infantile et maternelle au Cameroun (SASNIM2).

Afin d'évaluer la couverture de la campagne, il a été jugé nécessaire de faire une enquête de couverture post-campagne. Cette évaluation est prévue dans les deux semaines qui suivront la fin de la campagne.

La SASNIM2 vise à offrir un paquet intégré d'interventions en faveur de la survie de l'enfant et de la mère.

Plus spécifiquement, elle vise à :

¹ PNLP 2004

² MICS 2005

³ DLM 2007

⁴ Source : Damage assessment (voir M. Nankap)

- Vacciner 100% des enfants âgés de 0 à 59 mois contre la poliomyélite dans les 65 districts de santé qui forment les 4 régions devant mener les JLVs Polio (Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord) ;
- Supplémenter en Vitamine A au moins 95% des enfants de 6 à 59 mois sur toute l'étendue du territoire national;
- Administrer le Mébendazole à au moins 95% d'enfants de 12 à 59 mois dans l'ensemble du territoire national;
- Rattraper au moins 80% d'enfants de 0 à 11 mois non vaccinés de Janvier à septembre 2010 ou n'ayant pas complété leur calendrier vaccinal ;
- Vacciner au moins 80% des femmes enceintes non vaccinées de janvier à septembre 2010 ou n'ayant pas complété leur calendrier vaccinal ;
- Supplémenter en Vit A les femmes en post-partum immédiat.
- Administrer le Traitement Préventif Intermittent à toutes les femmes enceintes éligibles (à partir du 4^{ème} mois de grossesse).

Pendant cette enquête, différentes composantes de la campagne seront prises en compte à savoir : les connaissances, attitudes et pratiques des communautés en matière de vaccination en général et la présente campagne en particulier, la couverture de la vaccination contre la poliomyélite (dans les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Est), la supplémentation en vitamine A aux enfants et femmes en post-partum immédiat, le déparasitage des enfants, le rattrapage de ces derniers dans le cadre du PEV de routine, et le rattrapage des femmes enceintes dans le cadre de la vaccination de routine.

Cette collecte permettra de mesurer un certain nombre d'indicateurs notamment :

- ✓ La couverture vaccinale de la poliomyélite dans les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Est ;
- ✓ La couverture du rattrapage des enfants de 0 à 11 mois et les femmes enceintes dans le cadre du PEV de routine ;
- ✓ La couverture de l'administration de la vitamine A aux enfants âgés de 6 à 59 mois et aux femmes en post-partum immédiat (dans les 8 semaines après l'accouchement);
- ✓ La couverture de l'administration du Traitement Préventif Intermittent (TPI) aux femmes enceintes éligibles (à partir du 4^{ème} mois de grossesse) ;
- ✓ La couverture du déparasitage des enfants.

C'est dans ce cadre que le présent document qui constitue une proposition méthodologique est élaboré par l'Institut National de la Statistique (INS). Il présente entre autres, le plan de sondage et le personnel nécessaire pour mener cette opération.

2. Champ de l'enquête et population cible

L'enquête couvrira l'ensemble des dix régions du pays. Dans le souci de relever les spécificités des grandes métropoles du Cameroun que sont Douala et Yaoundé, ces villes constitueront des zones à part entière d'enquête. Ainsi le pays sera découpé en douze zones d'enquête.

Les populations cibles principales de l'enquête post SANIM2_10 sont constituées des enfants âgés de 0 à 59 mois, 0 à 11 mois, de 6 à 59 mois et 12 à 59 mois, d'une part, les femmes enceintes et celles en post-partum immédiat, d'autre part. Ces cibles sont observées à partir des ménages auxquels ils appartiennent. Toutefois, pour tenir compte des déperditions dans l'administration des

vaccins, l'on collectera les informations sur les enfants âgés entre 0 à 71 mois et les femmes âgées de 12 à 50 ans.

3. Méthodologie de choix de ménages à enquêter

3.1 Echantillonnage

La méthodologie adoptée est un sondage aléatoire stratifié. Le tirage de l'échantillon se fera à deux degrés et sur un sous échantillon de la deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur informel au Cameroun (EESI 2, INS, 2010). Au premier degré l'on tirera les Zones de Dénombrement (ZD) dans chaque strate. Au second degré, les ménages seront tirés dans les ZD tirées.

Globalement, l'enquête couvrira un échantillon d'environ **4 220** ménages pour environ 600 enfants de 0 à 11 mois, 2 500 enfants de 12 à 59 mois, 2 900 enfants de 0 à 59 mois et près de 400 femmes enceintes à interviewer. Compte tenu de la difficulté à trouver les femmes en post-partum immédiat dans la population, on approximera le nombre de ces groupes de femmes avec le nombre de femmes ayant un enfant de 0 à 24 mois.

3.1.1. Tirage à Douala et Yaoundé

Le nombre total de ZD sélectionnées dans chacune des deux métropoles du pays était de 100 ZD à EESI 2. Le nombre de ZD tirées par arrondissement était proportionnel au nombre total de ZD de cet arrondissement dans la métropole.

Pour l'échantillon de cette enquête, le nombre de ZD à tirer par arrondissement sera proportionnel au nombre de ZD EESI 2 de cet arrondissement dans la métropole. Ensuite, les ménages seront tirés à raison de 20 ménages par ZD.

3.1.2. Tirage dans les autres régions

A l'EESI 2 dans les autres régions, on a effectué un tirage à deux degrés. Ainsi, dans chaque région, l'on a d'abord tiré dans chaque strate le nombre de ZD souhaité parmi toutes celles appartenant à cette strate.

De même, pour l'échantillon de cette enquête, le nombre de ZD à tirer par strate sera proportionnel au nombre de ZD EESI 2 de cette strate dans la région. Ensuite, les ménages seront tirés à raison de 20 ménages par ZD.

3.1.3. Choix des ménages à l'intérieur d'une ZD

Une fois les ZD tirées, les ménages seront tirés au hasard dans chacune d'elles suivant un tirage systématique.

Lors du dénombrement des ZD à l'EESI 2, les ménages des ZD échantillons ont été dénombrés et numérotés (EESI 2/N° de la structure/N° du ménage dans la ZD). Des fiches de dénombrement comportant toutes les informations sur l'identification des ZD et des ménages de cette ZD (numéro, nom du chef de ménage, sexe du chef de ménage, nombre de personne du ménage) sont disponibles et seront utilisées comme base de travail dans les ZD.

Etant donné que pour chaque ZD échantillonnée, l'on connaît le nombre total de ménages de la ZD (notons N_{zd}) en 2010, un « pas » de tirage sera calculé en faisant le rapport $N_{zd}/20$.

Le choix du premier ménage se fera en choisissant un nombre au hasard entre 1 et le « pas » calculé plus haut. L'on s'aidera de la table des nombres aléatoires à cet effet (*voir annexe I*). Le premier ménage à enquêter est le ménage dont le numéro séquentiel dans la ZD correspond au nombre aléatoire tiré.

A partir de ce premier ménage, on appliquera à chaque fois ce « pas » pour avoir le numéro séquentiel du prochain ménage sur la fiche de dénombrement, et ainsi de suite jusqu'à atteindre le quota des 20 ménages à échantillonner par ZD.

NB : *L'utilisation des informations des fiches de dénombrement sera plus aisée dans les ZD rurales parce que la population y est en général plus stable et les habitants se connaissent entre eux. Donc il suffit de donner le nom et quelques indications pour repérer facilement le ménage. Ce qui n'est pas le cas en ville où les mutations sont très fréquentes et plusieurs ménages dénombrés en 2010 dans une ZD pourrait ne plus y être. Dans ce cas, il faudra retrouver le logement qu'occupait ce ménage et enquêter le nouvel occupant.*

4. Collecte des données (contrôleurs et agents enquêteurs)

Les enquêteurs utilisent des questionnaires pour enregistrer les réponses des enquêtés. Les sections 2 et 3 des questionnaires sont importantes pour une évaluation éventuelle des données d'enquête et sont conformes au protocole d'enquête. Le nom et le code de l'agent enquêteur à la section 2 du questionnaire sont importants pour le suivi du travail de chaque agent enquêteur par le contrôleur. La collecte se fait au moyen d'un questionnaire de huit pages comportant treize modules à savoir :

- Identification ;
- Renseignements généraux ;
- Renseignements sur la collecte ;
- Renseignements sur la saisie (à remplir uniquement par le personnel de la saisie) ;
- Eligibilité des membres du ménage (EL) ;
- Caractéristiques de l'enfant (CE) ;
- Caractéristiques de la personne qui prend soin de l'enfant (CPE) ;
- Connaissances, attitudes et pratiques des parents sur la vaccination (CAPV) ;
- Raisons de non vaccination des enfants pendant la campagne (RNV) ;
- Vaccins PEV de routine (VR) ;
- Connaissances, attitudes et pratiques des femmes sur la vaccination (FEM) ;
- Situation vaccinale de la femme (SVFEM) ;
- Observations de l'enquêteur.

5. Instructions pour le remplissage du questionnaire

Note : Un ménage est un groupe d'une ou de plusieurs personnes, ayant des liens de parenté ou non, vivant sous le même toit, prenant généralement leur repas en commun à un moment quelconque de la journée (généralement à midi ou au soir), mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir aux besoins essentiels du ménage et reconnaissant l'autorité d'une personne comme chef de ménage.

NB : *La vie sous le même toit ne renvoie pas au regroupement dans une seule maison. Elle se réfère simplement à l'ensemble des habitations utilisées par les personnes concernées. L'appartenance à une même famille n'implique pas forcément que l'on est dans le même ménage, et même si l'on vit côte à côte.*

Au cas où un logement tiré contient deux nouveaux ménages ou plus (cas par exemple de ménages qui se sont éclatés entre temps), interroger un seul, l'on pourra utiliser la table des nombres au hasard pour tirer le ménage à enquêter.

Les questionnaires sont des formulaires qui doivent être administrés dans chaque ménage échantillon. Chaque section contient une série de questions qui doivent être posées dans l'ordre et de manière systématique. Le questionnaire est essentiellement pré codifié et en général on attend deux types de réactions de l'agent enquêteur à la suite des réponses de l'enquêté(e) :

- **Inscrivez dans une case, un chiffre correspondant à la réponse donnée ;**
- **Inscrivez une série d'informations traduisant la réaction à une question dont la réponse contient plusieurs éléments (quantité, valeur, etc.).**

Attention : Tous les questionnaires doivent être remplis par vous-même, au stylo à bille de couleur bleue !

Exceptionnellement, il peut arriver que le nombre de feuilles prévues pour une section du questionnaire ne suffise pas. Dans ce cas, demandez des questionnaires supplémentaires à votre superviseur.

Chaque fois que la réponse est «*Autre* », vous devez d'abord inscrire le code correspondant, puis noter en toutes lettres la déclaration de l'enquêté(e) à l'emplacement réservé ou même en marge du questionnaire en l'indiquant par une flèche.

Tous les nombres doivent être cadrés à droite dans les bacs réservés à cet effet. Cette consigne est également valable pour les variables codifiées.

Si nécessaire, faites de manière précise et concise des observations écrites et pertinentes sur le questionnaire (la dernière feuille du questionnaire est réservée pour cela) et notez toujours le maximum d'informations dans votre bloc note pour éclairer les situations/réponses qui vous paraissent ambiguës ou peu claires.

En cas d'erreur, barrer proprement de deux traits et recopier la réponse à gauche ou à droite de l'emplacement prévu.

Reférez-vous toujours à votre manuel d'instructions et à votre superviseur pour tout problème technique. Ce manuel constitue votre document principal durant toute l'enquête et vous devez l'avoir systématiquement sur vous pendant la collecte.

5.1. Identification

Ce premier module porte sur les éléments d'identification du ménage. Elle comprend sept variables allant de la région d'enquête (001) au numéro du ménage dans la ZD (007) en passant par le département (002), l'arrondissement (003), le village/quartier/localité (004), le milieu de résidence : urbain, semi-urbain ou rural (005) et au numéro de la ZD (006). Toutes ces informations, à l'exception de la variable 007, vous seront données avant votre descente dans les ménages. La variable 007 sera renseignée lors du passage dans le ménage. Reportez toutes ces informations soigneusement dans le questionnaire, de préférence avant l'entretien et hors du ménage. Ces informations sont lues sur les fiches de dénombrement de l'EESI 2.

***Rappel :** Porter à l'aide de la craie à un endroit visible de l'entrée principale le numéro EPC-S11/XXX/YYY (XXX= numéro séquentiel de la ZD, et YYY= numéro séquentiel du ménage dans la ZD). Ces informations sont lues sur la fiche de dénombrement. Prenez soin de ne pas superposer ce numéro au numéro EESI 2.*

5.2. Renseignements généraux

Cette section permet de donner les renseignements sur la composition du ménage, les éligibles de l'enquête et certaines caractéristiques du chef de ménage.

101 : Nom du chef de ménage

Inscrivez en toutes lettres les noms et prénoms du chef de ménage. Il s'agit d'une personne habitant le ménage et que tous les membres reconnaissent comme chef.

102. Sexe du chef de ménage

Il s'agit de préciser le sexe du chef de ménage. Encerclez le code correspondant et reportez le chiffre dans la case prévue à droite.

103. Age du chef de ménage

Inscrivez l'âge du chef de ménage en années révolues. Il s'agit de son âge au dernier anniversaire. L'enquêteur devra insister, utiliser tous les astuces pour avoir l'âge du chef de ménage ; Si l'âge est supérieur ou égal à 95 ans inscrire 95.

Exemple de calcul d'âge en années révolues : Supposons qu'une personne soit née le 17 février 1981. A la date du 02 février 2011, cette personne a 29 ans révolus. Tandis que le 17 ou le 18 février 2011 elle a 30 ans révolus.

104. Religion du Chef de ménage

Soyez vigilant. Certaines personnes vous dirons qu'elles n'ont pas de religion simplement parce qu'elle n'a pas une religion chrétienne ou musulmane. Relancez-les pour savoir si elles ne vouent pas de culte aux crânes (dans la région de l'Ouest par exemple), aux lieux sacrés, etc.

105. Nombre de personnes du ménage

Vous considérerez l'ensemble des résidents (présents et absents) et des visiteurs.

STATUT DE RESIDENCE

Une personne est résidente dans un ménage si elle y vit habituellement, c'est à dire depuis six mois au moins. Toutefois, une personne qui vit dans un ménage depuis moins de six mois avec la perspective d'y rester au total six mois est aussi considérée comme un résident (c'est le cas, par exemple, d'un élève qui arrive dans un ménage au mois de septembre pour y passer l'année scolaire).

Il existe trois situations par rapport à la résidence et qui sont caractérisées en référence à la nuit de passage de l'enquêteur dans le ménage.

Résident présent : Est considéré comme résident présent tout résident (au sens de la définition ci-dessus) ayant passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage.

Résident absent : est considéré comme résident absent tout résident n'ayant pas passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage.

Visiteur : Est considéré comme visiteur toute personne ayant passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage, mais qui ne réside pas habituellement dans le ménage c'est-à-dire qui y est depuis moins de six mois et n'a pas l'intention d'y rester en tout plus de six mois.

NB : Seront considérés comme résidents présents bien que n'ayant pas passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage :

- les agents en uniformes qui ont passé la nuit dans leurs lieux de services ;
- les ouvriers et veilleurs de nuit ;
- les personnes qui se sont rendus à une veillée, etc.

NB : Les questions 106 à 112 doivent être renseignées à la fin de l'interview (à partir des modules CE et FEM). **La période de référence pour ces questions est bien celle du 09 au 12 décembre 2010 (ou du 25 au 28 novembre 2010 pour la région du Sud)**. Vous compterez ces enfants même s'ils sont absents du ménage pour une raison quelconque (absence temporaire).

106. Nombre d'enfants de moins de 60 mois

Inscrivez le nombre d'enfants du ménage qui n'ont pas encore célébré leur cinquième anniversaire (voir questions CE2 et CE3).

107. Nombre d'enfants de 6 à 59 mois dans le ménage

Il s'agit ici d'indiquer le nombre d'enfants dont l'âge varie de 6 à 59 mois. C'est-à-dire le nombre d'enfants qui ont au moins 6 mois d'âge et qui n'ont pas encore célébré leur sixième anniversaire. *Considérer l'âge en mois révolus* (voir questions CE2 et CE3).

108. Nombre d'enfants de 12 à 59 mois dans le ménage

Il s'agit ici de compter dans le ménage tous les enfants membres du ménage et dont l'âge est compris entre 12 et 59 mois révolus. C'est-à-dire les enfants âgés d'au moins un an et qui n'ont pas encore fêté leur cinquième anniversaire (voir questions CE2 et CE3).

109. Nombre d'enfants de 0 à 11 mois dans le ménage

Il s'agit ici de compter dans le ménage tous les enfants membres du ménage et qui n'ont pas encore fêté leur premier anniversaire (voir questions CE2 et CE3).

110. Nombre de femmes enceinte du ménage

Il s'agit ici de compter dans le ménage toutes les femmes enceintes. Inscrivez le nombre obtenu dans la case prévue (voir questions FEM 5).

111. Nombre de femmes enceinte à partir du 4^e mois de grossesse du ménage

Il s'agit ici de compter dans le ménage toutes les femmes enceintes qui sont déjà à au moins 4 mois de grossesse. Inscrivez le nombre obtenu dans la case prévue (voir questions FEM 5 et FEM 6). Ce nombre ne saurait être plus grand que le nombre de femmes enceintes dans le ménage (Q110).

112. Nombre de femmes en post-partum immédiat

Il s'agit ici de compter dans le ménage toutes les femmes qui viennent d'accoucher il n'y a de cela que 8 semaines maximum (voir questions FEM 7 et FEM 8).

5.3. Renseignements sur la collecte**201. Enquêteur**

Inscrivez vos noms et prénoms ainsi que votre code qui vous sera donné par votre contrôleur après que vous ayez rempli le questionnaire et le jugé satisfaisant, passez le à votre contrôleur.

202. Contrôleur

Après que vous ayez vérifié le questionnaire et jugé satisfaisant, passez à votre superviseur qui après l'avoir vérifié et validé, inscrit ses noms et prénoms ainsi que son code.

203. Date d'enquête

Indiquez le jour et le mois de votre (premier) passage dans le ménage. L'année 2011 correspondant est pré-imprimée.

5.4. Renseignements sur la saisie

Cette partie ne vous concerne pas. Par conséquent, n'y écrivez rien.

5.5. Eligibilité des membres du ménage : EL

Les questions EL0a à EL0d sont très importantes et déterminent la poursuite de l'interview dans le ménage ou pas. Elles permettent à l'enquêteur d'enregistrer le nombre d'enfants et de femmes potentiellement cibles de la SASNIM2_10.

5.6. Caractéristiques des enfants : CE

Ce module concerne les enfants du ménage âgés d'au plus 6 ans révolus. Il s'agit des enfants qui ont déjà célébré au plus leur sixième anniversaire. Les questions de ce module doivent être administrées aux mamans ou à toute autre personne adulte prenant soin de l'enfant.

CE1: Noms et prénoms de l'enfant

Inscrivez les noms et prénoms de tous les enfants d'au plus 6 ans en commençant par les plus âgés.

CE2 : Date de naissance

Inscrivez les jours, mois et année de naissance de chacun des enfants d'au plus 6 ans dans les cases prévues.

Par exemple, pour un enfant qui est né le 04 décembre 2008 on remplira comme suit :

Jour |_0_|_4_| Mois |_1_|_2_| Année |_0_|_8_|

Cette variable est déterminante et un effort doit être fourni pour la renseigner avec le plus d'exactitude.

CE3 : Quel est l'âge de (Nom) ?

Sur la base de la réponse à la question précédente (CE2) calculez et remplissez l'âge en mois révolu correspondant pour chaque enfant d'au plus 6 ans dénombrés.

Exemple de calcul d'âge en mois révolus : Supposons qu'une personne soit née le 17 janvier 2011. A la date du 16 février 2011, cette personne a 00 mois révolu. Tandis que le 17 ou le 18 février 2011 elle a 01 mois révolu.

Dans certains ménages, l'enquêteur fera face aux personnes qui ne peuvent pas lui donner la date de naissance de l'enfant, ni aucune pièce pour obtenir cette information. Pour ces cas, utilisez les événements tels que les fêtes de fin d'année, du ramadan, de mouton, de pâques, etc. pour déterminer le mois et l'année de naissance de cet enfant. Inscrivez 00 dans les cases relatives au jour.

Si l'âge de l'enfant est supérieur ou égal à 6 ans alors passer à la question IE05.

CE4 : Sexe de l'enfant

Posez la question et inscrivez le code correspondant dans la case prévue à cet effet. Eviter de vous fier à l'apparence physique ou au nom de l'enfant. Il serait toujours souhaitable de se rassurer en posant des questions du genre « (Nom) est un(e) garçon/fille de quel âge ? ». Vous pourrez alors renseigner cette question et contrôler les CE 2 et CE3.

CE5: Statut de résidence de (Nom)

Posez la question et inscrivez le code correspondant dans la case prévue à cet effet (*référez-vous à la question 105 pour la définition des statuts de résidence*).

CE6 : Quel est le lien de parenté de (Nom) avec le chef de ménage ?

Posez la question et inscrivez le code correspondant dans la case prévue à cet effet.

1=Fils ou fille du chef de ménage/conjoint : Cela concerne uniquement les enfants biologiques du chef du ménage et/ou de son conjoint.

2=Parent du chef de ménage/conjoint : Cette modalité correspond à tout enfant ayant un lien de parenté avec le chef de ménage et/ou son conjoint.

3= Sans lien de parenté avec le chef de ménage/conjoint : Cette modalité correspond à tout enfant n'ayant pas un lien de parenté avec le chef de ménage et/ou son conjoint.

4=Autres (précisez) _____

Les questions CE7 à CE11 visent à savoir la possession et l'utilisation de moustiquaire par ce ménage.

CE7 : Le ménage dispose-t-il d'au moins une moustiquaire ?

On ne cherche pas ici à savoir si la moustiquaire est utilisée ou pas. Seul importe, à cette question, la possession.

Une **moustiquaire** est un tissu de fibre de coton ou de fibre synthétique (nylon ou polyester), de forme variable (rectangulaire, conique) et de différentes dimensions (simple ou double) dont on entoure le lit et sous laquelle on dort pour se protéger contre les piqûres des moustiques.

Si l'enquêté répond Non, enregistrez sa réponse dans le bac prévu et passez à la question CE9.

CE8 : Si le ménage dispose de moustiquaire(s), est (sont) elle(s) utilisée(s)

Notons que certains ménages peuvent avoir reçu une moustiquaire, peut-être lors des campagnes de protection contre le paludisme et ne pas l'utiliser pour une raison ou une autre.

CE9 : (Nom) a-t-il/elle passé la nuit précédente dans la moustiquaire ?

Demandez si l'enfant a passé la nuit précédant votre passage dans le ménage, dans une moustiquaire.

Une **moustiquaire imprégnée** est celle qui est a été trempée dans un bain d'insecticide et qui protège contre les piqûres de moustiques et autres insectes.

Selon l'OMS, la MII est un filet qui repousse, rend inactif ou tue les moustiques qui viennent en contact avec l'insecticide imprégné dans ce filet.

Il existe deux sortes des MII : Une MII conventionnellement traitée et une MII traitée industriellement. Une MII conventionnellement traitée est celle qui, après sa fabrication a été imprégnée d'insecticide recommandé par l'OMS. Pour assurer son effet insecticide continue, cette moustiquaire doit être ré imprégnée d'insecticide après trois lessives, ou bien une fois par an.

Une MII traitée industriellement est celle dont les fibres qui la constituent contiennent en abondance l'insecticide ou celle dont l'imprégnation est faite au cours du processus de fabrication avec une durée d'efficacité annoncée de plusieurs années. Cette MII conserve son effet insecticide sans ré imprégnation pendant 20 lavages ou après 3 ans d'utilisation.

CE10 : Deux principales raisons de non utilisations de moustiquaire possédée ou pas

Saisissez en toutes lettres les deux principales raisons pour lesquelles le ménage n'utilise pas une moustiquaire qu'il possède, ou bien que l'enfant n'a pas dormi dans la moustiquaire.

5.7. Caractéristiques de la personne qui prend soin de l'enfant : CPE

Les questions CPE1 à CPE5 vise à saisir les caractéristiques de la principale personne qui prend soin de l'enfant.

Dans beaucoup de ménages, les femmes sont de plus en plus occupées aux activités économiques et le suivi de l'enfant est confié à une tierce personne, une nourrice par exemple. Dans ces situations, la maman est en contact avec l'enfant après son travail et les week-ends. Même le suivi médical de l'enfant est assuré par la nourrice qui rend fidèlement compte à la mère. Dans ces cas, c'est toujours la mère qui s'occupe de l'enfant. Inscrivez alors le code 1 dans la case correspondant à l'enfant en question. Dans ce cas cette dernière pourra se faire aider par la nourrice.

Par contre, si la mère ne réside pas dans le ménage, l'enfant a été laissé à une tante, une maman, c'est elle la nourrice qui s'occupe de l'enfant.

CPE1: Sexe de la personne qui prend soin de l'enfant

Posez la question et inscrivez le code correspondant à la réponse dans la case prévue.

CPE2: Lien de parenté de l'enfant avec la personne qui prend soin de lui

Notez bien qu'il s'agit ici du **lien de parenté de l'enfant avec la personne qui prend soin de lui**.

CPE3: Niveau d'instruction de la personne qui prend soin de l'enfant

Posez la question et inscrivez le code correspondant à la réponse dans la case prévue.

CPE4 : La personne qui prend soin de (Nom) sait-il lire et écrire une phrase en français ou en anglais ?

Vérifiez la cohérence entre les réponses à CPE3 et CPE4. On comprend un peu mal qu'une personne qui a un niveau supérieur, par exemple, ne sache pas lire et écrire des phrases simples en français ou en anglais.

CPE5: Catégorie socioprofessionnelle de la personne qui prend soin de l'enfant ?

Elle fait référence au rang de la personne qui prend soin de l'enfant au sein de l'entreprise qui l'emploi principalement.

5.8 Connaissances, Attitudes et Pratiques des Parents sur la Vaccination: CAPV

Vous poserez ces questions au chef de ménage, son conjoint ou à la personne qui tient lieu de son représentant.

CAPV01 : Une campagne de vaccination a été menée dans votre région du 09 au 12 décembre 2011. En avez-vous été informé ?

Cette question est à deux volets. Posez la question telle que libellée dans le questionnaire. Si la réponse est 'Oui', demandez si l'enquêté(e) a été informé avant, pendant ou après la campagne. Si la réponse est 'non', inscrivez 4 dans la case et passez à la question CAPV04.

CAPV02 : Par quels canaux en avez-vous entendu parler ? Citez les deux principaux

Ici l'enquêté(e) vous donnera ses réponses. Prenez au préalable le soin de relever ces réponses avant de codifier. La précision sur le nom du média doit être inscrite dans cet espace si l'enquêté(e) s'en souvient. Vous codifierez ses déclarations selon les modalités qui figurent dans la codification qui se trouve juste en dessous. Si vous avez des doutes pour la codification référez-vous à votre superviseur. Enregistrer les deux premières déclarations de l'enquêté(e). Si l'enquêté(e) ne donne qu'une seule réponse, enregistrez la dans le premier bac, puis 99 dans le second.

CAPV03: (nom) vivait-il/elle dans le ménage dans la période du 09 au 12 décembre 2010?

Posez la question et inscrivez le code correspondant à la réponse dans la case prévue.

CAPV04: (nom) a-t-il/elle été amené à la campagne du 09 au 12 décembre 2010?

Si la réponse est « non », enregistrez le code 2 et passez à la question CAPV06. La réponse à cette question permet de contrôler les réponses enregistrées à CAPV01. Il est évident que (nom) ne peut pas avoir été emmené à la campagne par quelqu'un qui n'a pas été informé de la campagne. Relancer avec tact l'enquêté pour vous assurer de la réponse et avoir une bonne réponse si vous notez une contradiction.

CAPV05: Qu'est-ce qui vous a poussé à amener (nom) à cette campagne ?

De façon polie, demandez à l'enquêté(e) les motivations qui l'ont poussées à amener (nom) à cette campagne. Suivez les déclarations de l'enquêté(e) et ne retenez qu'une seule. Si sa réponse ne figure pas parmi les modalités arrêtées, inscrivez le code 7 pour la modalité « autre » tout en mentionnant la déclaration.

CAPV06: Avez-vous un (des) carnet(s) ou une carte de vaccination où les vaccinations de (nom) sont inscrites ?

Il s'agit ici de savoir si l'enquêté(e) possède un carnet/carte de vaccination (de tout type) où sont consignées les vaccinations de (nom). Si la réponse est OUI (code 1) passez à la question suivante, si la réponse est NON (code 2) ou NSP (code 8) passez à CAPV08.

CAPV07 : SI OUI : Puis-je le(s) voir, s'il vous plaît ?

Si le répondant a déclaré avoir un (des) carnet(s) ou carte de vaccination, demandez lui poliment si vous pouvez le (les) voir. Si vous voyez le(s) carnet(s) ou la carte, inscrivez le code 1 dans la case, sinon inscrivez le code 2 et passez à la question suivante. Si vous avez reçu le carnet/ la carte de l'enfant, gardez le/la pour renseigner la question CAPV12 et le module sur la vaccination de routine (VR) avant de le/la remettre au ménage.

CAPV08 : (Nom) a-t-il déjà reçu des gouttes de vitamine A (de capsule bleue ou rouge) dans la bouche?

Si l'enquêté(e) a présenté un (des) carnets de vaccination de (nom) pour les questions précédentes, vérifiez si l'administration de la vitamine A y est mentionnée et enregistrez 1 si oui. Dans le cas où le ménage ne possède pas de carnet/carte de vaccination pour (nom) ou que l'administration de la vitamine A ne figure dans aucun des carnets de vaccination de cet enfant, demandez alors au répondant si ce dernier a déjà reçu des gouttes de vitamine A qui sont dans des capsules de couleur bleue ou rouge. Si la réponse est NON (code 2) ou NSP (code 8), inscrivez le code correspondant dans la case prévue et passer au module à la question CAPV09. Si la réponse est OUI, inscrivez le code 1 et passez à la question suivante (CAPV08a)

CAPV08a : Si oui, (Nom) a-t-il (elle) reçu la vitamine A entre 09 au 12 décembre 2010?

La capsule de vitamine A est généralement de couleur bleu (pour les enfants de 06 à 11 mois) et rouge (pour les enfants de 12 à 59 mois et pour les femmes en post-partum).

CAPV09 : (Nom) a-t-il déjà été déparasité?

Le déparasitage chez les enfants consiste à leur administrer (avaler par exemple) un médicament contre les vers intestinaux. Il y a en a une panoplie sur le marché.

CAPV09a: Si oui, (Nom) a-t-il (elle) été déparasité (e) entre 09 au 12 décembre 2010?

Le déparasitage chez les enfants dans le cadre de la SASNIM 2_10 consistait à leur faire avaler un comprimé de mébendazole pour lutter contre les vers intestinaux.

CAPV10 : Est-ce que (nom) a déjà reçu des gouttes de vaccin dans la bouche contre la Poliomyélite ?

Posez la question et inscrivez le code correspondant à la réponse dans la case prévue.

CAPV10a : Si oui, (Nom) a-t-il (elle) reçu ces gouttes de vaccin dans la bouche contre la Poliomyélite entre 09 au 12 décembre 2010 ?

Posez la question et inscrivez le code correspondant à la réponse dans la case prévue.

CAPV11 : (Nom) a t-il reçu la vitamine A/(reçu le déparasitage) (reçu des gouttes de vaccin dans la bouche contre la polio) pour la première fois au cours de cette campagne?

Il s'agit de savoir, pour chacun de ces antigènes, et pour les enfants qui les ont reçus pendant la campagne du 09 au 12 décembre 2010 (CAPV08a=1, CAPV09a=1 et CAPV10a=1), l'enfant le recevait pour la première fois depuis sa naissance. Enregistrer la modalité 4 pour les antigènes dont l'enfant n'a pas été vacciné lors de la campagne du 9 au 12 décembre 2010.

CAPV12 : Vérifier l'effectivité des vaccins de (Nom)

Pour chacun des antigènes visés, il s'agit de savoir si l'enfant a été **effectivement** vacciné ; on ne se préoccupe pas de savoir la date de vaccination, ni l'occasion ou le lieu où il a été vacciné. On a donné ici une liste des derniers vaccins de routine PEV qui devraient être administrés aux enfants âgés de 0 à 11 mois qui ne sont pas à jour dans leurs vaccins.

VAA : Vaccin Anti-Amaril : il s'agit du vaccin contre la fièvre jaune

VAR : Vaccin Anti-Rougeoleux : il s'agit du vaccin contre la rougeole

La vitamine A est administrée de manière préventive tous les six mois aux enfants de 6 à 59 mois.

L'enquêteur devra user de tous les moyens nécessaires pour que l'enquêté retrouve les carnets/cartes de vaccination s'il en existe afin de renseigner cette question. A défaut, rassurez vous que l'enquêté reconnaît exactement chacun de vaccin si l'on doit s'en tenir à sa déclaration.

5.9. Raisons de non Vaccination contre la Rougeole pendant la Campagne : RNV

Cette partie concerne les enfants non vaccinés contre la poliomyélite (dans la partie septentrionale et à l'Est), ou qui n'ont pas reçu de vitamine A ou de déparasitant pendant la récente campagne, c'est-à-dire la SASNIM 2_10.

Plusieurs raisons peuvent justifier le fait qu'un enfant n'ait pas été vacciné pendant cette dernière campagne. On peut citer entre autres raisons, l'ignorance des parents, la peur des effets secondaires néfastes, l'éloignement des lieux de vaccination, l'indisponibilité des vaccins au lieu indiqué au moment opportun, l'indisponibilité des parents le jour de la vaccination, la maladie des enfants, etc. Pour ces enfants, relevez les noms et les numéros d'ordre dans les cases prévues puis posez la question suivante à l'enquêté(e) : *Pourquoi (nom) n'a-t-il/elle pas été vacciné pendant la dernière Campagne de vaccination (SASNIM2_10) ?* Ecoutez attentivement les déclarations de l'enquêté(e), relevez-les au besoin au brouillon, faites-en un résumé et adaptez aux modalités 01 à 21. Pour un même enfant, plusieurs raisons peuvent être évoquées, ne retenez que les trois principales que vous relèverez fidèlement dans la colonne raison et que vous codifierez par la suite dans la colonne suivante. Il s'agit de relever la raison telle que déclarée par l'enquêté(e) et non de reproduire les libellés des codes. S'il existe une raison qui ne correspond pas à ces modalités, inscrivez « autre » (modalité 21) et précisez.

5.10. VACCINS PEV DE ROUTINE : VR

Ce module vise à évaluer les vaccinations de routine du PEV. Si vous avez eu le carnet de l'enfant à la question CAPV07, référez-vous y pour renseigner cette partie. Pour chaque enfant et pour chaque antigène, enregistrez la situation vaccinale dans la colonne « vacciné » et en cas de vaccination, le jour, mois et année de dernière vaccination à la colonne « Date ».

NB : au sujet des dates, *les carnets sont privilégiés ici, donc il vaut mieux prendre les informations sur le carnet disponible même si l'enquêté(e) déclare d'autres vaccins plus récents du même type. Faire des commentaires dans ce cas à la dernière page du questionnaire.*

Copiez les dates de vaccination pour chaque vaccin à partir du carnet si l'enquêté(e) en possède un. Inscrire « 66 » dans les bacs du jour si le carnet indique qu'un vaccin a été fait et que la date n'est pas reportée ou bien illisible. Reportez dans ce cas le mois et l'année au moins.

Pour les vaccins non faits d'après le carnet ou bien si le carnet est indisponible ou inexistant, posez la question de savoir si (nom) a reçu les vaccinations quelque soit le cadre (Journées Nationales de Vaccination par exemple) ?

Si l'enquêté(e) répond par « Oui », insistez bien sur le type de vaccin avant d'enregistrer la réponse.

5.11. Connaissances, attitudes et pratiques des femmes sur la vaccination : FEM

Ce module s'adresse à toutes les femmes âgées de 12 à 50 ans révolus qui sont dans le ménage.

FEM0 : Noms et prénoms de toutes les femmes de 12 à 50 ans dans le ménage

Inscrivez les noms et prénoms de toutes les femmes âgées de 12 à 50 ans du ménage.

FEM1 : Quel est l'âge de (Nom) ? (en année révolue)

Inscrivez l'âge de chaque femme en année révolue.

FEM1a : (Nom) est-elle enceinte ou maman d'un petit bébé (moins de 24 mois) ?

Pour chaque femme, demandez si est actuellement enceinte ou bien si elle est mère d'un bébé âgé de 0 à 24 mois (moins de 2 ans). Si la réponse est Non, passer à la femme suivante ou bien à la fin du questionnaire si c'est la dernière femme.

Noter ici que l'information attendue pour cette question doit être mise en cohérence avec les questions précédentes. Si la femme en question a été déclarée mère d'un enfant de 0 à 24 mois plus haut, la réponse doit être « Oui » pour cette question.

FEM2 à FEM4

Posez simplement ces questions et enregistrez les réponses dans les bacs prévus à cet effet.

FEM5 : (Nom) était-elle enceinte entre le 09 et le 12 décembre 2010 ?

Il est question de savoir ici si la femme était enceinte lors de la dernière campagne du 09 et le 12 décembre 2010 (resp du 25 au 28 novembre 2010 dans la région du Sud). Si la réponse est « non », passer à FEM 7.

FEM6 : Si oui, depuis combien de temps (Nom) était-elle enceinte ?

Enregistrez le nombre de mois de grossesse au moment de la campagne en mois révolu.

FEM7 : (Nom) avait/venait-elle accouché entre le 09 et le 12 décembre 2010 ?

Il est question de savoir ici si la femme était mère d'un bébé lors de la dernière campagne du 09 et le 12 décembre 2010 (resp du 25 au 28 novembre 2010 dans la région du Sud). Si la réponse est « non », passer à FEM 9.

FEM8 : Si oui, depuis combien de temps (Nom) avait-elle accouché ?

Enregistrez le nombre de semaines.

FEM9 et FEM10 : Ces questions sont similaires aux questions CAPV01 et CAPV02 et les réponses pourraient même être reportées si la femme en question a répondu aux questions concernant les enfants précédemment.

FEM11 à FEM13 : Ces questions sont similaires aux questions CAPV03 et CAPV05.

FEM14 : Le ménage dispose-t-il des moustiquaires ?

Cette question est similaire à la question CE7 et les réponses doivent être mises en cohérence entre elles.

FEM15 et FEM16 : Ces questions sont similaires aux questions CE8 et CE9.

FEM17 et FEM18 : Ces questions sont similaires aux questions CAPV06 et CAPV07.

5.12. Situation vaccinale de la femme enceinte et celle en post-partum (SVFEM)

Cette section est relative à la vaccination des femmes et se renseigner exactement comme pour la vaccination de routine chez les enfants. Il est indispensable ici, tout comme pour les enfants, d'avoir les carnets/cartes de vaccination s'il en existe, et de renseigner les dates de vaccination au maximum.

5.13. Observations

Ce cadre vous est réservé, de même qu'au contrôleur et au superviseur. Il permettra d'indiquer toutes les observations sur le ménage, le déroulement de l'enquête, les difficultés et l'impression globale de la qualité de la collecte dans le ménage, etc.

C'est la **FIN de l'interview**, remerciez le répondant et passez au ménage suivant.

CONCLUSION

Cher enquêteur, la réussite de cette enquête et la fiabilité des résultats dépendent de vos aptitudes à utiliser ce manuel et à collecter l'information juste. Il est pour vous un matériel de travail. Faites-en bon usage.

Relisez toujours vos questionnaires avant de les remettre au contrôleur. Si vous avez des doutes au niveau de la compréhension de certaines réponses, référez-vous d'abord au manuel, si le doute persiste, relevez ces réponses au brouillon et rapprochez vous de votre contrôleur qui doit lever ce doute.

Merci de votre franche et fructueuse collaboration.